Image not found or type unknown

Association loi 1901 et entreprises

Par **eulalie33**, le **16/12/2008** à **18:54**

bonsoir, je voudrais savoir si une association loi 1901 dont la vocation est la pratique de la sophrologie peut poposer ses services à une entreprise soit au niveau de la RH ou par l'intermédiaire de son CHSCT dans le cadre de la lutte contre le stress au travail Merçi d'avance et bonne soirée

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés